

RAPPORT DE LA COMMISSION ECONOMIE ET FINANCES

Lieu : Ecole de Saconnex-d'Arve
Date et heure : Jeudi 12 mars 2020

1. Délibération D 187-2020: Crédit d'engagement de 190 000 F en vue de réaliser un appel à projets coopératives au Rolliet dans le quartier des Cherpines à Plan-les-Ouates

Il est rappelé l'objet de la délibération qui vise la mise sur pied d'un concours d'appel à projets pour des coopératives. Le nombre de logements s'élève à 65, et le marché n'est pas soumis aux marchés publics. En termes de calendrier, après prise de renseignements auprès de la coopérative La Bistoquette, le premier tour ne nécessite pas plus de temps contrairement au deuxième tour dont le délai devrait être plus long. Ceci amène une longue discussion compte tenu des propos divergents des différents acteurs.

Les membres de la commission préavisent favorablement et à l'unanimité la délibération D 187-2020.

2. Délibération D 190-2020: Crédit d'engagement de 1 360 000 F pour la réalisation du collectif privé EU et EP et de l'aménagement routier au chemin de l'Essartage dans le périmètre du PLQ Les Sciars -Etape 2 à Plan-les-Ouates

Il est expliqué le projet. Il est rappelé que les travaux seront subventionnés par le Fonds intercommunal d'assainissement ainsi que des participations de privés. Le montant net s'élèvera à CHF 517'000.-.

Les membres de la commission préavisent favorablement et à l'unanimité la délibération D 190-2020.

3. Délibération D 191-2020: Crédit d'engagement de 310 000 F pour réaliser des passages piétons dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates

Le projet vise la construction de huit passages piétons, ainsi que des aménagements telles des bernes centrales. Ce projet a été élaboré en collaboration de la Fondation des terrains industriels, HAU et la crèche Ciel Bleu AZIPLO.

Les membres de la commission préavisent favorablement et à l'unanimité la délibération D 191-2020.

4. Motion M 27-2020: Pour que nos jeunes de Plan-les-Ouates puissent se loger sur notre Commune

Le Conseiller administratif présente les critères, notamment le taux d'effort qui a un plancher de 15% et un plafond de 29%

Il est ensuite donné les montants actuels des loyers des logements de la commune qui vont de CHF 420.- à CHF 3'200.-, ce qui signifie des revenus de CHF 2'800.- à CHF 11'400.- pour un trois pièces.

L'objectif des motionnaires est de permettre à des jeunes de la commune de pouvoir avoir accès à un logement lorsqu'ils gagnent un premier salaire moyen en sortie de leurs études.

Une discussion s'engage autour du taux d'effort, des types de logements, la catégorie des jeunes.

Afin d'affiner la demande des motionnaires, il est proposé un amendement pour abaisser le seuil de 15% à 10% pour les jeunes de moins de 30 ans.

Les membres de la commission préavisent favorablement et à l'unanimité l'amendement.

Puis les membres passent au vote de la motion M 27-2020 amendée en la préavisant favorablement et à l'unanimité.

Le rapporteur : Mario Rodriguez
12 mars 2020